

## Bulletin d'inscription aux 18<sup>èmes</sup> journées de Pédopsychiatrie

### Pédopsychiatrie intégrative de 2022 : comment soigne-t-elle ?

**Lundi 21, mars 22, mercredi 23 mars 2022**

Lieu : **Ministère des Solidarités et de la Santé (salle Laroque)**

**Tarif d'inscription**  20 € pour les internes et assistants (fournir le justificatif à l'inscription)  
 100 € Inscription individuelle  
 200 € Formation continue

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Institution, Organisme, Association \_\_\_\_\_

Fonction, spécialité \_\_\_\_\_

Adresse  perso  prof \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

Email du participant : **(Obligatoire afin de recevoir une confirmation par mail qui est indispensable pour rentrer au Ministère des Solidarités et la Santé en raison de l'épidémie de Covid-19)**

\_\_\_\_\_

#### **A remplir obligatoirement si prise en charge employeur**

Nom de l'établissement \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Représentant légal et fonction \_\_\_\_\_

Correspondant formation \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

## Modalités de règlement

Toute inscription devra être accompagnée du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et avec :

- le règlement par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Psychiatrie
- ou
- la prise en charge de votre établissement (si inscription au titre de la formation continue)

et à envoyer au secrétariat de la Fédération Française de Psychiatrie, IPB - Institut Paris Brune, 26 boulevard Brune 75014 PARIS

Aucune inscription ne sera pas prise en compte sans règlement ou prise en charge

N° Formateur : 11 7529054 75

## Pas d'inscription sur place et date limite d'inscription

Les places sont limitées. Le Ministère nous demandant une liste nominative, l'inscription se clôt le 10 mars 2022. Les inscriptions non retenues seront réexpédiées

## Annulation

- 50 % de frais de dossier seront retenus pour les annulations demandées avant le 28 février 2022.
- Aucun remboursement ne sera possible après cette date

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap.** N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins spécifiques en contactant notre secrétariat : Nathalie Dufour au 01 48 04 73 41

**Pour toute demande d'information** ☎ 01 48 04 73 41 - Mail : [contact@fedepsychiatrie.fr](mailto:contact@fedepsychiatrie.fr)

Date \_\_\_\_\_

Signature

## Conditions obligatoires pour entrer au Ministère

Le Pass sanitaire est demandé aux participants extérieurs dès l'entrée du ministère, puis à l'ensemble du public à l'entrée de la salle Laroque.

Les gestes barrières et le port du masque restent obligatoires dans tous les espaces ministériels ainsi que le port d'un badge nominatif qui sera remis par la Fédépsychiatrie lors de la signature de la feuille d'émargement à l'accueil Salle Laroque.

Les participants devront se munir d'une confirmation d'inscription que vous recevrez par mail par la Fédépsychiatrie.